
Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Le mardi 20 mai 2008

Des routes plus sécuritaires dans l'établissement métis de Gift Lake

Établissement métis de Gift Lake, Alberta – Grâce au Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA), l'établissement métis de Gift Lake bénéficiera d'un investissement conjoint fédéral-provincial pour améliorer les routes d'accès Nord et Sud de la collectivité.

L'investissement de 2,3 millions de dollars a été annoncé aujourd'hui par M. Brian Jean, député fédéral de Fort McMurray–Athabasca et secrétaire parlementaire de l'honorable Lawrence Cannon, ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, au nom de l'honorable Rona Ambrose, présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, et par M^{me} Pearl Calahasen, députée provinciale de Lesser Slave Lake.

« L'investissement conjoint annoncé aujourd'hui rendra les routes plus sécuritaires et plus efficaces pour les résidants et l'industrie locale, a déclaré le député fédéral Jean. Le gouvernement du Canada est fier de travailler en partenariat avec la province de l'Alberta pour veiller à ce que nos collectivités demeurent des endroits sécuritaires et productifs où il fait bon vivre, travailler et élever une famille. »

Les travaux prévus sur les routes d'accès Nord et Sud permettront de rendre ces chemins plus sécuritaires pour les résidants et appuieront la croissance et le développement de la collectivité. Environ 600 véhicules devraient emprunter quotidiennement ces routes plus sûres et plus efficaces. Le projet prévoit en outre la prolongation des sentiers pédestres pavés situés le long des routes d'accès et dans la collectivité.

« Cet investissement dans l'infrastructure routière améliorera la sécurité des usagers de la route de la collectivité de Gift Lake, a indiqué la députée Calahasen. De plus, les sentiers pédestres pavés offriront des possibilités récréatives qui favoriseront une meilleure santé et le bien-être des résidants de Gift Lake. »

Aux termes de l'entente initiale du FIMRCA, signée en juin 2006, les gouvernements fédéral et provincial se sont engagés à verser chacun 88 millions de dollars au Fonds, les administrations locales participantes devant couvrir le reste des coûts. En avril 2007, le gouvernement du Canada et la province de l'Alberta ont fourni chacun un montant supplémentaire de 19 millions de dollars au Fonds, conformément à leur engagement à aider les petites collectivités à répondre à leurs besoins urgents en infrastructure. Le FIMRCA, qui comprend l'investissement fédéral et provincial et la contribution de contrepartie des administrations locales à l'égard des projets, totalise 321 millions de dollars.

Au moins 55 p. 100 du financement du FIMRCA est destiné aux projets d'infrastructure qui contribuent au développement économique des collectivités et à la qualité de vie environnementale. Il peut notamment s'agir de projets relatifs à l'eau, aux eaux usées, aux déchets solides, à l'énergie environnementale et au transport en commun. Le Fonds investira également dans des infrastructures récréatives, des projets à portée touristique ou culturelle, des routes locales et la connectivité au service à large bande. Les projets sont sélectionnés dans le cadre d'un processus concurrentiel fondé sur l'examen des demandes de financement soumises par les collectivités de l'Alberta.

-30-

Personnes-ressources :

Donna Kinley
Gestionnaire des communications
Diversification de l'économie de l'Ouest
Canada
Edmonton (Alberta)
Tél. : 780 495-6892
Cell. : 780 991-7432

Jerry Bellikka
Directeur des communications
Ministère de l'Infrastructure et des
Transports de l'Alberta
Edmonton (Alberta)
Tél. : 780-415-1841

Fiche d'information

Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA)

Le projet suivant reçoit du financement dans le cadre du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA).

Établissement métis de Gift Lake

Resurfaçage des routes d'accès Nord et Sud

Investissement fédéral-provincial conjoint : 2 304 936 \$ (assujetti à une évaluation environnementale)

Le projet prévoit le pavage de 9,5 mètres de la route d'accès Nord, qui est actuellement une route gravelée, la prolongation des sentiers de marches pavés qui bordent actuellement les voies d'accès et le resurfaçage de la route d'accès Sud et de la rue principale de la collectivité.

Feuillelet d'information

Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA)

Programme de partenariat

- Le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA) a été conçu pour répondre aux besoins locaux en infrastructure des zones urbaines et rurales de l'Alberta, afin que tous les Albertains, que leur collectivité soit grande, petite ou éloignée, aient leur part des bénéfices produits par les investissements en infrastructure.
- Par l'intermédiaire de ce fonds, le gouvernement du Canada procédera, en partenariat avec la province de l'Alberta, à des investissements dans des projets d'infrastructure locaux. Ceux-ci sont d'une importance vitale pour l'entretien durable d'une forte croissance économique et d'une bonne qualité de vie dans les collectivités canadiennes.
- Aux termes de l'entente initiale du FIMRCA, signée en juin 2006, les gouvernements fédéral et provincial se sont engagés à verser chacun 88 millions de dollars au Fonds, les administrations locales devant couvrir le reste des coûts.
- En 2007, le gouvernement du Canada et la province de l'Alberta ont fourni chacun un montant supplémentaire de 19 millions de dollars au Fonds, conformément à leur engagement à aider les petites collectivités à répondre à leurs besoins urgents en infrastructure.
- Le FIMRCA, qui comprend l'investissement fédéral et provincial et la contribution de contrepartie des administrations locales aux projets, totalise 321 millions de dollars.
- Le FIMRCA est mis en œuvre par Diversification de l'économie de l'Ouest Canada et le ministère de l'Infrastructure et des Transports de l'Alberta, et est géré par un secrétariat conjoint.

Priorités du programme

- Au moins 55 p. 100 du financement du FIMRCA est destiné aux projets d'infrastructure qui contribuent au développement économique des collectivités et à la qualité de vie environnementale. Il peut notamment s'agir de projets relatifs à l'eau, aux eaux usées, aux déchets solides, à l'énergie environnementale et au transport en commun. Le Fonds investira également dans des infrastructures récréatives, dans des projets à portée touristique ou culturelle, dans les routes locales et la connectivité au service à large bande.

- Au moins 80 p. 100 du financement FIMRCA sera consacré aux municipalités rurales de moins de 250 000 habitants. Les 20 p. 100 restant seront à la disposition de municipalités urbaines de plus de 250 000 habitants.
- Un montant de 724 584 dollars est également mis à la disponibilité des municipalités pour les projets de renforcement des capacités municipales (RCM). Ce type de projet peut comprendre, entre autres, l'acquisition de logiciels de planification de l'infrastructure, la formation nécessaire pour utiliser ces logiciels, les études de planification permettant de déterminer l'inventaire et l'état des infrastructures d'une municipalité et la mise au point d'un système de gestion de biens en demande.

Contribution et collaboration locales

- Le FIMRCA est géré par un comité de gestion composé de six membres : deux représentants fédéraux, deux membres nommés par l'Alberta et deux représentants des associations municipales de l'Alberta — l'Alberta Urban Municipalities Association et l'Alberta Association of Municipal Districts and Counties. Le comité de gestion élabore ses propres lignes directrices et supervise le processus d'examen et de sélection des projets. Les projets sont sélectionnés dans le cadre d'un processus concurrentiel fondé sur l'examen des demandes de financement soumises par les collectivités de l'Alberta. La date limite de présentation des demandes de financement était le 31 mai 2007.

Évaluation environnementale

- Les projets réalisés aux termes du FIMRCA doivent faire l'objet de processus d'évaluation environnementale appropriés, et le financement repose sur le respect de toutes les exigences fédérales et provinciales en vigueur.

Renseignements supplémentaires

- Veuillez communiquer avec le secrétariat conjoint du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta au 1-800-396-0214 (sans frais) ou à camrif@gov.ab.ca. Vous pouvez également visiter le site Web du Fonds au <http://www.camrif.ca/>.
- Pour obtenir plus de renseignements sur les programmes d'infrastructure du gouvernement du Canada et de l'Alberta, veuillez visiter les sites Web suivants : <http://www.infrastructure.gc.ca/> et <http://www.infratrans.gov.ab.ca/>.